

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE
TRAVAIL DES COMMISSIONS NON SUIVIES D'UNE SÉANCE PUBLIQUE

Le 21 novembre 2024

Commission de l'administration publique

- Aucune séance de travail

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- Séance de travail du 2 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le bien-être animal
- Séance de travail du 25 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1702-20240912 concernant l'opposition au projet de parc éolien et solaire de TES Canada dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux et à toute forme de privatisation de l'électricité

Commission de l'aménagement du territoire

- Séance de travail du 14 février 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1255-20240131 et 1256-20240131 portant sur une modification du Code de construction du Québec afin de rendre obligatoire les principes du design universel
- Séance de travail du 6 juin 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions nos 1585-20240521 et 1587-20240521 portant sur l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay
- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1663-20240910 portant sur la mise sur pied de mesures pour assurer un environnement de travail sain pour les élus municipaux

Commission de la culture et de l'éducation

- Séance de travail du 9 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1531-20240418 concernant l'évaluation des impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu
- Séance de travail du 9 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1518-20240416 concernant l'adaptation des stages d'enseignement aux personnes malades ou en situation de handicap
- Séance de travail du 10 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la juste distribution des fonds publics et des revenus dans les industries culturelles du Québec
- Séance de travail du 23 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la prévention des propos haineux à caractère sexuel dans les milieux scolaires
- Séance de travail du 20 novembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°2003-20241030 portant sur la demande d'exempter les étudiants autochtones des dispositions de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

Commission de l'économie et du travail

- Séance de travail du 21 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions de travail des immigrants et étrangers
- Séance de travail du 28 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 1451-20240319 et 1452-20240319, portant sur la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale
- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1675-20240911, concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale

- Séance de travail du 25 septembre 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1672-20240911, concernant le maintien et prolongation des prestations d'invalidité de la CNESST
- Séance de travail du 9 octobre 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1866-20240925 portant sur la demande visant à étendre la réglementation pour la protection et le soutien des travailleurs étrangers temporaires

Commission des finances publiques

- Séance de travail du 13 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1245-20240130 concernant l'abolition des pénalités aux rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité
- Séance de travail du 14 février 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1271-20240201 et 1276-20240201 concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs publics et parapublic
- Séance de travail du 14 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la transition numérique opérée par le gouvernement du Québec
- Séance de travail du 28 mars 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1444-20240314 concernant l'opposition à la subvention accordée pour la tenue de matchs préparatoires des Kings de Los Angeles à Québec
- Séance de travail du 1 mai 2024 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le recours aux paradis fiscaux par les entreprises et les particuliers au Québec

Commission des finances publiques (suite)

- Séance de travail du 30 mai 2024 : Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels d'intelligence artificielle générative tels que GPT- 4
- Séance de travail du 26 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1703-20240912 concernant la demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés
- Séance de travail du 26 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1701-20240912 concernant l'annulation de la hausse du taux de taxation des gains en capital au Québec
- Séance de travail du 10 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 1872-20240926 et 1873-20240926 concernant la demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international

Commission des institutions

- Séances de travail du 8 juin 2023 et 14 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence au Québec
- Séance de travail du 14 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1254-20240131 concernant la protection des droits des minorités de genre
- Séance de travail du 13 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1374-20240221 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool
- Séance de travail du 21 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les incendies, la formation et la pénurie de pompiers au Québec
- Séance de travail du 11 avril 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv

Commission des relations avec les citoyens

- Séance de travail du 28 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition 1445-20240314 portant sur la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens
- Séance de travail du 9 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1517-20240416 portant sur les impacts de la violence conjugale sur les enfants
- Séance de travail du 6 juin 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1603-20240528 portant sur la gratuité des produits menstruels
- Séance de travail du 19 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1671-20240911 portant sur l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers
- Séance de travail du 25 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1704-20240912 portant sur une demande pour offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux
- Séance de travail du 22 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°1894-20241001, 1895-20241001 et 1896-20241001, portant la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales
- Séance de travail du 24 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme

Commission de la santé et des services sociaux

- Séance de travail du 13 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1189-20231205 concernant l'analyse des impacts des feux de camp sur la santé

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 14 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1259-20240131 concernant le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier de Rivière-Rouge
- Séance de travail du 13 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la confidentialité des données médicales des Québécoises et des Québécois
- Séance de travail du 13 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la transformation du système préhospitalier d'urgence au Québec
- Séance de travail du 20 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'état des urgences dans le réseau de la santé
- Séance de travail du 30 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la question de l'encadrement des conseils en matière de nutrition qui sont prodigués à nos jeunes athlètes
- Séance de travail du 6 juin 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la création d'une commission parlementaire itinérante sur l'urgence d'agir en Outaouais afin de maintenir un niveau sécuritaire dans l'offre de services et de soins de santé à la population
- Séance de travail du 19 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1664-20240910 concernant la révision des directives régissant le traitement des patients atteints de problèmes de santé mentale
- Séance de travail du 19 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1705-20240912 concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1673-20240911 concernant l'agrandissement et modernisation de l'Hôpital Pierre Boucher
- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1699-20240912 et 1700-20240912 portant sur la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux
- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1676-20240911 et 1677-20240911 portant sur l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance
- Séance de travail du 24 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1941-20241010 concernant le maintien des places disponibles et réalisation du projet d'agrandissement du CHSLD de Bedford
- Séance de travail du 31 octobre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les drogues du viol, telles que le gamma-hydroxybutyrate (GHB) et la kétamine
- Séance de travail du 7 novembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1983-20241024 portant sur une demande visant à offrir une aide financière et des mesures de soutien gouvernemental pour les personnes épileptiques

Commission des transports et de l'environnement

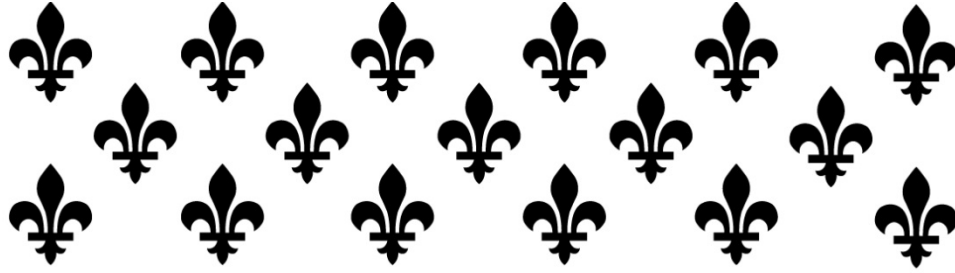
- Séance de travail du 14 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1273 -20240201 portant sur la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des Îles-Laval
- Séance de travail du 14 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1257-20240131 portant sur le déplacement de l'entrée de la voie de service vers l'autoroute 440 en direction ouest à Val-des-Brises et Val-des-Arbres

Commission des transports et de l'environnement (suite)

- Séance de travail du 15 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1274-20240201 portant sur la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt
- Séance de travail du 15 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1272-20240201 portant sur la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale
- Séance de travail du 13 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1351-20240214 portant sur la mise sur pied d'une navette entre Brossard et l'arrêt Robert-Bourassa à Montréal comme mesure de mitigation au Réseau express métropolitain
- Séance de travail du 20 mars 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1383-20240222 portant sur la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec
- Séance de travail du 30 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1594-20240522 portant sur les mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur de la Ville de Mont-Royal
- Séance de travail du 30 mai 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1568-20240507 portant sur le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton
- Séance de travail du 19 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1602-20240528 portant sur l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune
- Séance de travail du 24 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1644-20240607 portant sur le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon
- Séance de travail du 25 septembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 1697-20240912 et 1968-20240912 portant le sur parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à l'Île-Perrot

Commission des transports et de l'environnement (suite)

- Séance de travail du 6 novembre 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1970-20241023 portant sur le respect du cheminement du projet de raccordement de la route Cavendish-Cavendish selon l'échéancier déposé devant le BAPE



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur le bien-être animal

2024

Séance de travail du jeudi 2 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le bien-être animal

Membres présents :

- M. Ciccone (Marquette), président
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean) en remplacement M. Gagnon (Jonquière)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)

Autre député présent :

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Zachary Gagné, stagiaire, Bureau du député de Marquette
- M. Jean-Nicolas Mailloux, attaché politique, Cabinet du chef du Parti Québécois
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Duperron, Gagné, Mailloux et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Girard (Lac-Saint-Jean) de remplacer M. Gagnon (Jonquière).

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de participer aux travaux de la Commission.

Avec le consentement de la Commission, M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 120 et 149 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse du mandat d'initiative portant sur le bien-être animal.

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en vertu de l'article 149 du Règlement, entende, notamment :

- SPCA de Montréal;
- Association québécoise des SPA et SPCA;
- ANIMA-Québec;
- Fondation BEA;
- Association des Techniciens en Santé Animale du Québec;
- Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec;
- Association des médecins vétérinaires du Québec;
- Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- Fédération des Éleveurs de porcs du Québec;
- Fédération des Éleveurs d'ovins du Québec;
- Fédération des Éleveurs de volaille du Québec;
- Producteurs de bovins du Québec;
- Union des éleveurs canins du Québec;
- Union des éleveurs félins du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande M. Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) - 1.

Contre : M. Girard (Lac-Saint-Jean) et M. Sainte-Croix (Gaspé) - 2.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 10 mai 2024, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

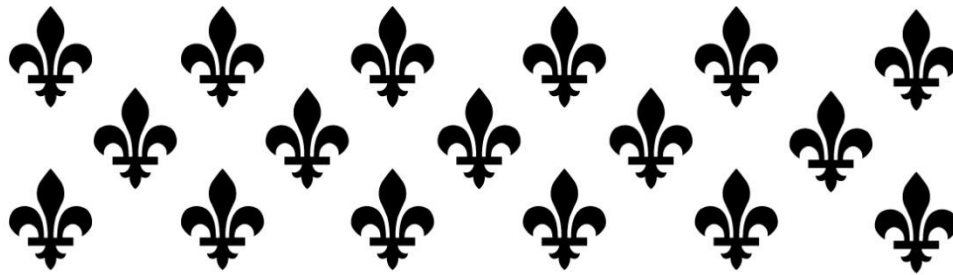
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Enrico Ciccone

FFL/jd

Québec, le 2 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1702-20240912 concernant l'opposition au projet de parc éolien et solaire de TES Canada dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux et à toute forme de privatisation de l'électricité

2024

Séance de travail du mercredi 25 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1702-20240912 concernant l'opposition au projet de parc éolien et solaire de TES Canada dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux et à toute forme de privatisation de l'électricité

Membres présents :

M. Ciccone (Marquette), président

M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

M^{me} Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Sainte-Croix (Gaspé)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Maité Carrier, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Carrier et Dussault ainsi qu'à MM. D'Astous et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dufour (Mille-Îles) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) ainsi qu'à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M^{me} Zaga Mendez (Verdun).

M. Bouazzi (Maurice-Richard) présente l'objet de la pétition.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition n° 1702-20240912, portant sur l'opposition au projet de parc éolien et solaire de TES Canada dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux et à toute forme de privatisation de l'électricité.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bouazzi (Maurice-Richard) M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard) - 1.

Contre : M. Sainte-Croix (Gaspé) et M. Tremblay (Dubuc) - 2.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) et M^{me} Dufour (Mille-Îles) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 42, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle se réunira en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

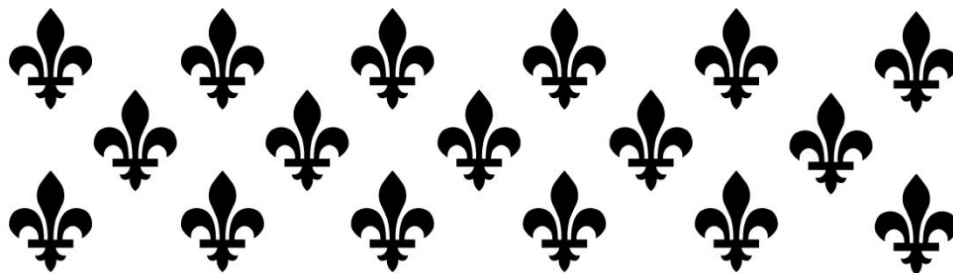
Original signé par

Roxanne Guévin

Enrico Ciccone

RG/jd

Québec, le 25 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 1255-20240131 et n° 1256-20240131 portant sur une modification du Code de construction du Québec afin de rendre obligatoire les principes du design universel

2024

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 1255-20240131 et n° 1256-20240131 portant sur une modification du Code de construction du Québec afin de rendre obligatoire les principes du design universel

Membres présents :

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

Autre député présent :

M. Provençal (Beauce-Nord), président de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Gabriel Bourret, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 08 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Dominguez ainsi qu'à M. Bourret d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) et à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

M^{me} Labrie (Sherbrooke), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse des pétitions n° 1255-20240131 et n° 1256-20240131 portant sur la modification du Code de construction du Québec afin de rendre obligatoire les principes du design universel.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Labrie (Sherbrooke), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) et M^{me} Labrie (Sherbrooke) - 2.

Contre : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 2.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 08 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

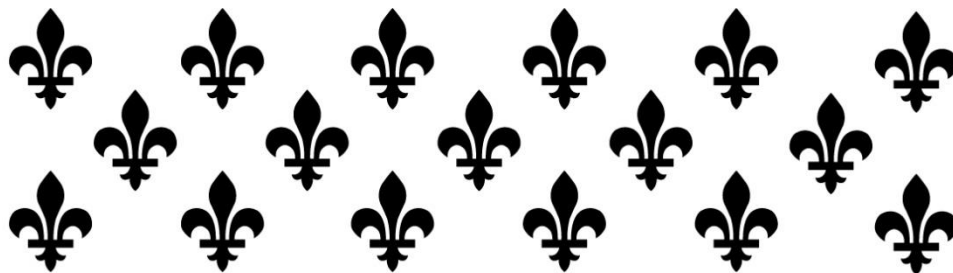
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 juin 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1585-20240521 et 1587-20240521 portant sur l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay

Séance de travail du jeudi 6 juin 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1585-20240521 et 1587-20240521 portant sur l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), président

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M. Morin (Acadie) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autres personnes présentes :

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge, ainsi que MM. Houde et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Morin (Acadie) de remplacer M. Ciccone (Marquette) et à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Morin (Acadie), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse des pétitions concernant l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay (n^{os} 1585-20240521 et 1587-20240521).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment :

- M. Marc Chapdelaine, instigateur de la pétition;
- Le syndicat des agents de la paix en service correctionnel du Québec;
- Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Morin (Acadie), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Jeannotte (Labelle) et M. Rivest (Côte-du-Sud) - 2.

Abstention : M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 35, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

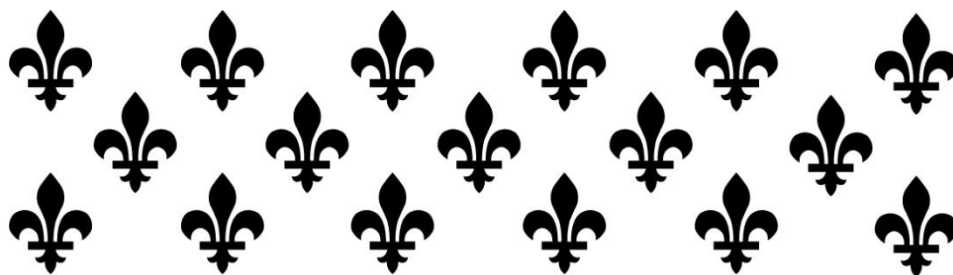
Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Sébastien Schneeberger

ERG/cv

Québec, le 6 juin 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

**de la séance de travail du 24 septembre
2024**

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1663-20240910 portant sur la mise sur pied de mesures pour assurer un environnement de travail sain pour les élus municipaux

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1663-20240910 portant sur la mise sur pied de mesures pour assurer un environnement de travail sain pour les élus municipaux

Membres présents :

- M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), président
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Grandmont (Taschereau) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

Autres personnes présentes :

- M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Carolyne Paquette, secrétaire de commission
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 45, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Dussault, ainsi que MM. Angers et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Grandmont (Taschereau) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition concernant la mise sur pied de mesures pour assurer un environnement de travail sain pour les élus municipaux (n°1663-20240910).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment :

- L'Union des municipalités du Québec (UMQ);
- La Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- M^{me} Danielle Pilette, professeure associée, UQAM;
- M. Philippe Dubois, professeur adjoint, École nationale d'administration publique;
- M^{me} Jasmine Sharma, Coalition Faut que ça change;
- Le Réseau des jeunes mères au municipal;
- La Table de travail sur la civilité en politique municipale;
- Les auteurs du code de civilité, M^{me} Nathalie Lasalle et M^{me} Pierrette Messier.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée.

À 9 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

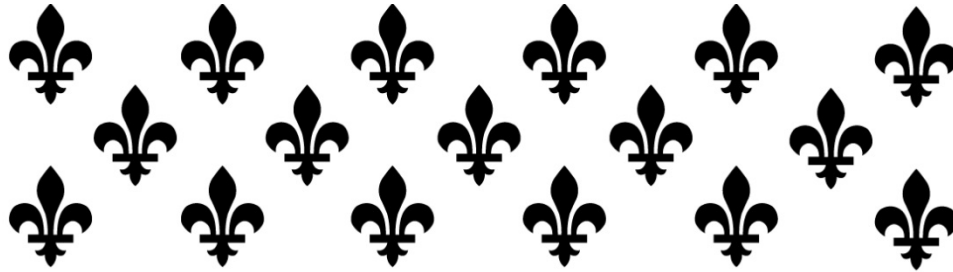
Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Sébastien Schneeberger

ERG/pb

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1531-20240418 concernant l'évaluation des impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu

2024

Séance de travail du jeudi 9 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1531-20240418 concernant l'évaluation des impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M. Émond (Richelieu)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Latifa Chougrani, stagiaire, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chougrani et Thivierge ainsi qu'à MM. Houde et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lemieux (Saint-Jean) de remplacer M. Asselin (Vanier-Les Rivières), à M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), à M^{me} Dufour (Mille-Îles) de remplacer M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition sur l'évaluation des impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu (n°1531-20240418).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- le Regroupement pour la protection du Boisé des Colibris;
- le Mouvement écologique du Haut-Richelieu;
- la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) et M^{me} Dufour (Mille-Îles) - 2.

Contre : M. Émond (Richelieu) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 22, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

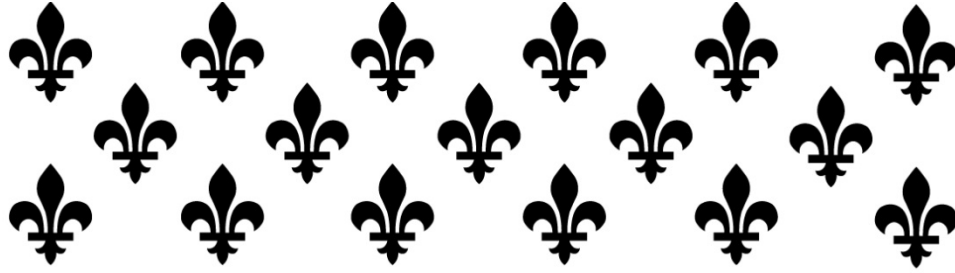
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/jd

Québec, le 9 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1518-20240416 concernant l'adaptation des stages d'enseignement aux personnes malades ou en situation de handicap

2024

Séance de travail du jeudi 9 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1518-20240416 concernant l'adaptation des stages d'enseignement aux personnes malades ou en situation de handicap

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M. Émond (Richelieu)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Latifa Chougrani, stagiaire, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédérik Houde, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Félix Pelletier-Belzile, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 27, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chougrani et Gagné ainsi qu'à MM. Houde, Pelletier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lemieux (Saint-Jean) de remplacer M. Asselin (Vanier-Les Rivières), à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) et à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

Une discussion s'engage.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant l'adaptation des stages d'enseignement aux personnes malades ou en situation de handicap (n° 1518-20240416).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap;
- l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire;
- la Fédération québécoise de l'autisme;
- la Fondation REA;
- l'Union étudiante du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 45, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

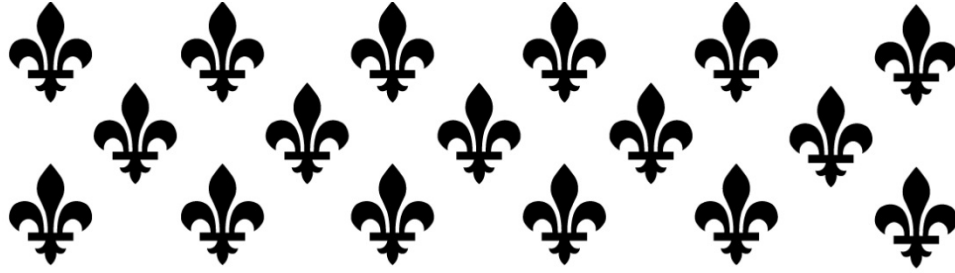
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/jd

Québec, le 9 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la juste distribution des fonds publics et des revenus dans les industries culturelles du Québec

2024

Séance de travail du jeudi 10 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la juste distribution des fonds publics et des revenus dans les industries culturelles du Québec

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président
M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
M. Émond (Richelieu)
M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)
M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)
M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Gabriel Bourret, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M. Félix Pelletier-Belzile, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire
M^{me} Marie Phaneuf-Fournier, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Grenier et à MM. Bourret, Houde et Pelletier-Belzile d'assister à la séance.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la juste distribution des fonds publics et des revenus dans les industries culturelles du Québec;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

QUE, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite la participation de tout groupe jugé pertinent par la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Zanetti (Jean-Lesage), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 2.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Émond (Richelieu) et M^{me} Tremblay (Hull) - 3.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 26, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 23 octobre 2024, à 8 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

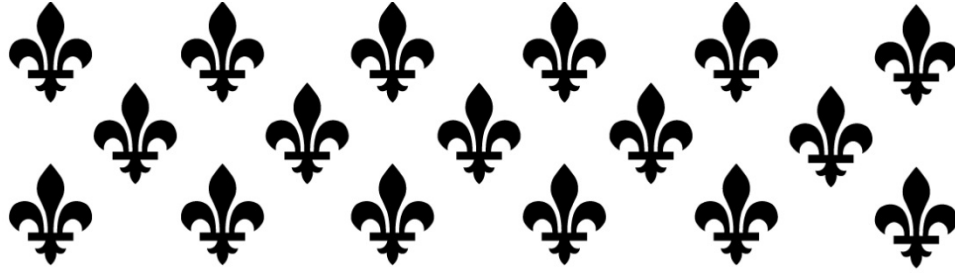
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/ws

Québec, le 10 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la prévention des propos haineux à caractère sexuel dans les milieux scolaires

2024

Séance de travail du mercredi 23 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la prévention des propos haineux à caractère sexuel dans les milieux scolaires

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Juliette Beaulieu-Lavoie, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Myriam Gilbert, conseillère politique de la députée de Hull

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Marie Phaneuf-Fournier, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Beaulieu-Lavoie, Cornand, Gilbert, Grenier et Thivierge ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la prévention des propos haineux à caractère sexuel dans les milieux scolaires;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

QUE, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite la participation de tout groupe jugé pertinent par la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 18, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

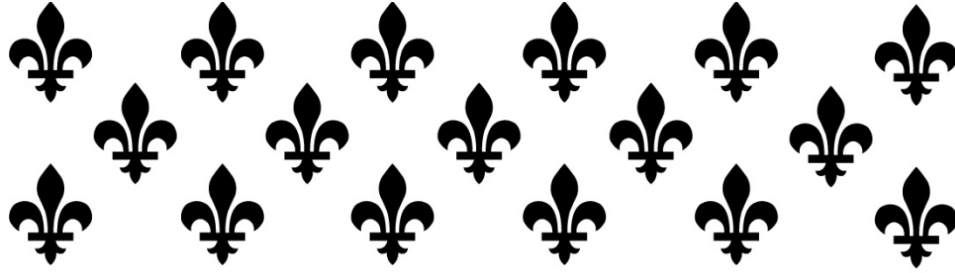
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/ws

Québec, le 23 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 novembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2003-20241030 portant sur la demande d'exempter les étudiants autochtones des dispositions de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

2024

Séance de travail du mercredi 20 novembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2003-20241030 portant sur la demande d'exempter les étudiants autochtones des dispositions de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

Membres présents :

- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), président de séance, en remplacement de M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
- M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Frédéric Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M^{me} Marie Phaneuf-Fournier, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. D'Astous, Duperron et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) de remplacer M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et à M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

À la demande de M. le président, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présente l'objet de la pétition.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition portant sur la demande d'exempter les étudiants autochtones des dispositions de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (n° 2003-20241030).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les intervenants suivants :

- L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL);
- Le Conseil des Atikamekw de Manawan;
- Le Conseil en éducation des Premières Nations;
- Dawson Student Union (Association étudiante de Dawson);
- Le Consortium des cégeps, collèges et universités d'expression anglaise du Québec;
- M^{me} Kim Martin, directrice adjointe des études de l'éducation autochtone, Collège John Abbott.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 2.

Abstention : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 16, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

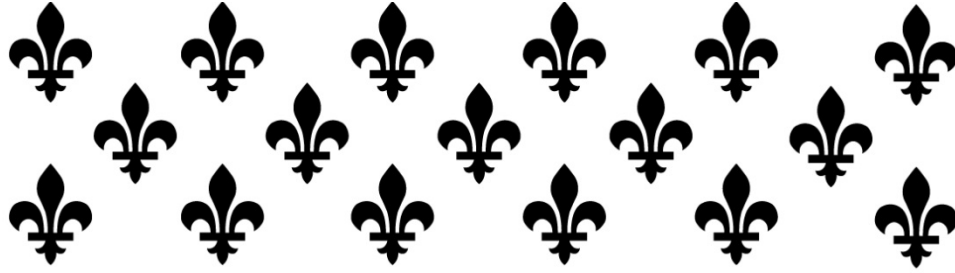
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

André Fortin

APC/ws

Québec, le 20 novembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions de travail des immigrants et étrangers

Séance de travail du jeudi 21 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions de travail des immigrants et étrangers

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

M^{me} Lucie Arbour, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédérik Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Alexandrine Lahaie, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Arbour, Cornand et Lahaie ainsi qu'à MM. Angers, D'Astous et Houde d'assister à la séance.

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un

mandat d'initiative concernant les conditions de travail des travailleurs immigrants et étrangers.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende notamment les groupes suivants :

- Le ministre du Travail, M. Jean Boulet;
- La ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M^{me} Christine Fréchette;
- La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST);
- Dollarama Inc;
- Amazon;
- Le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS);
- Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTTI);
- L'Association des travailleurs et travailleuses d'agence de placement (ATTAP);
- M. Tomoya Obokata, Rapporteur spécial des Nations-Unies sur les formes contemporaines d'esclavage.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 53, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 27 mars 2024, à 15 heures, où elle se réunira en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

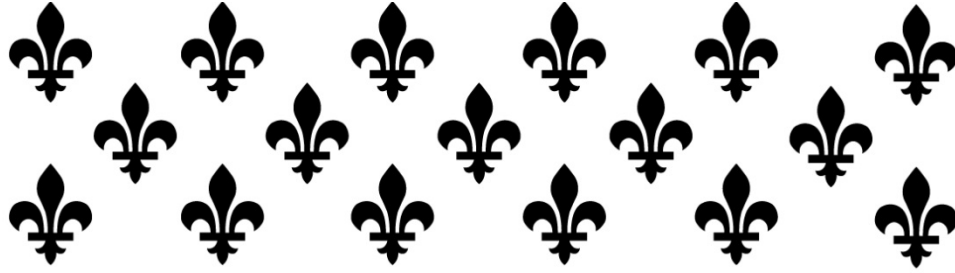
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 21 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1451-20240319 et 1452-20240319 portant sur la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale

Séance de travail du jeudi 28 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1451-20240319 et 1452-20240319 portant sur la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dominguez, Grenier et Murray ainsi qu'à M. D'Astous d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) de remplacer M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse des pétitions n^{os} 1451-20240319 et 1452-20240319 portant sur la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'économie et du travail tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 16 avril 2024, à 9 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

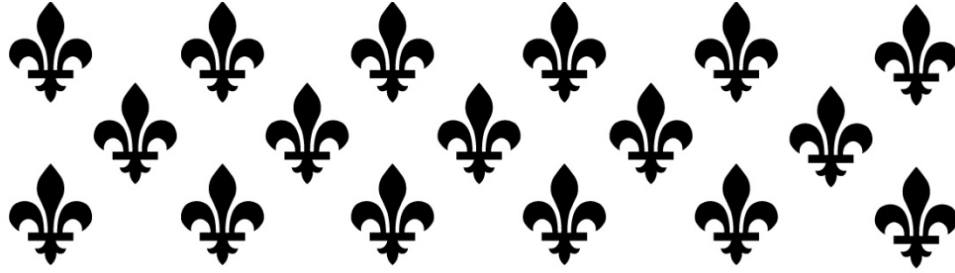
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 28 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1675-20240911 concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale

2024

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1675-20240911 concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Dufour (Abitibi-Est)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Lucie Arbour, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 heures, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Murray, ainsi qu'à MM. D'Astous et Dubé d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé).

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale (n° 1675-20240911).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les intervenants et groupes suivants :

- L'Alliance des Groupes d'Intervention pour le Rétablissement en santé mentale (AGIR);
- La Fédération des mouvements personne d'abord du Québec (FMPDAQ);
- La Fédération québécoise de l'autisme (FQA);
- Le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région de la Capitale-Nationale (ROP 03);
- Le Réseau communautaire en santé mentale (COSME).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 2.

Contre : M. Dufour (Abitibi-Est) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M. D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 septembre 2024, à 8 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

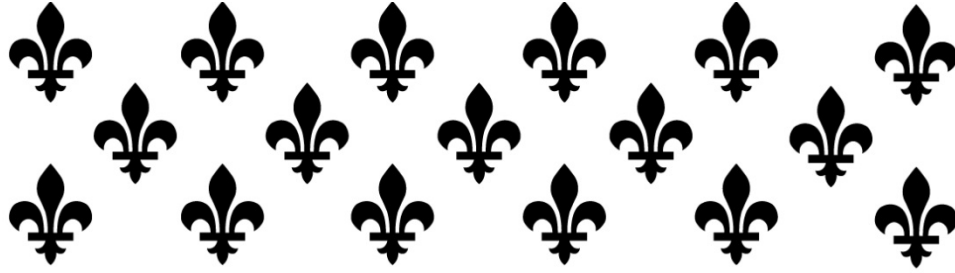
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1672-20240911 concernant le maintien et la prolongation des prestations d'invalidité de la CNESST

Séance de travail du mercredi 25 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1672-20240911 concernant le maintien et la prolongation des prestations d'invalidité de la CNESST

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Dufour (Abitibi-Est)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Thomas Guérette, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Pierre Skilling, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Dussault, ainsi qu'à MM. Boivin, D'Astous et Guérette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lemieux (Saint-Jean) de remplacer M. Dufour (Abitibi-Est).

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition concernant le maintien et la prolongation des prestations d'invalidité de la CNESST (n° 1672-20240911).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les intervenants et groupes suivants :

- Confédération des syndicats nationaux (CSN);
- *uttam* : Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades;
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ);
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP);
- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ);
- Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (CHRA);
- Illusion Emploi de l'Estrie;
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE);
- Comité des travailleurs et des travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 21, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 26 septembre 2024, après les affaires courantes, où elle se réunira en séance publique afin d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

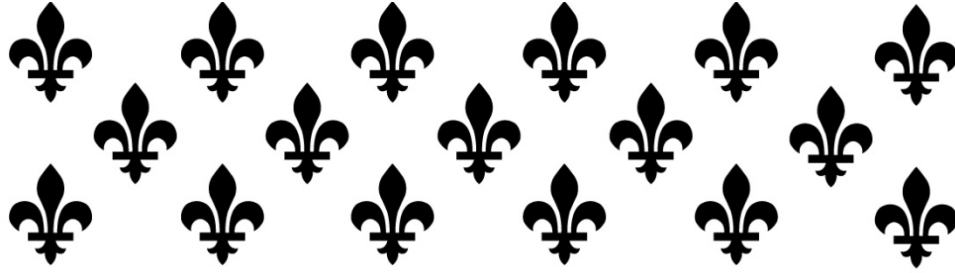
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 25 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1866-20240925 portant sur la demande visant à étendre la réglementation pour la protection et le soutien des travailleurs étrangers temporaires

Séance de travail du mercredi 9 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1866-20240925 portant sur la demande visant à étendre la réglementation pour la protection et le soutien des travailleurs étrangers temporaires

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

M. Morin (Acadie) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Pierre Skilling, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dussault et Boucher-Stanton, ainsi qu'à MM. Angers et D'Astous d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Morin (Acadie) de remplacer M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey) et à M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) présente l'objet de la pétition.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition n° 1866-20240925 portant sur la demande visant à étendre la réglementation pour la protection et le soutien des travailleurs étrangers temporaires.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Mallette (Huntingdon) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

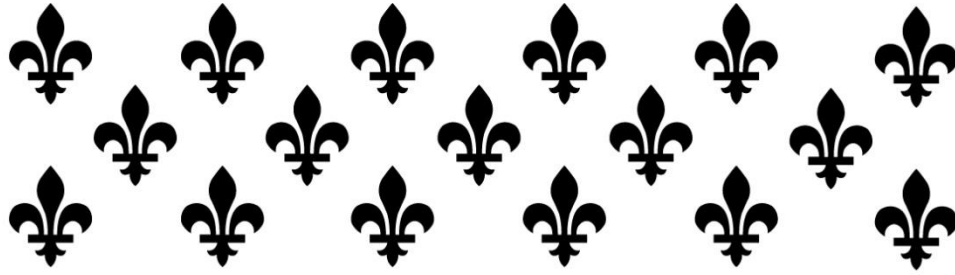
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 9 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1245-20240130 concernant l'abolition des pénalités aux rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité

Séance de travail du mardi 13 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1245-20240130 concernant l'abolition des pénalités aux rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Bélanger (Orford)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M^{me} Caron (La Pinière) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M^{me} Mallette (Huntingdon)

Autres personnes présentes :

- M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Boivin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Angers, Boivin, D'Astous, Dubé et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Caron (La Pinière) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

M. Bouazzi (Maurice-Richard), propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition no 1245-20240130 portant sur l'abolition des pénalités aux rentes du Régime de rentes du Québec.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 50, M. le président la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 13 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 1271-20240201 et 1276-20240201 concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 1271-20240201 et 1276-20240201 concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Bélanger (Orford)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

Autres personnes présentes :

- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. D'Astous, Dubé et White d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Maquette) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

M. Ciccone (Marquette), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic (n° 1271-20240201 et 1276-20240201).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, entende notamment l'Association québécoise de personnes retraitées issues des services publics (AREQ-CSQ).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 13, M. le président la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la transition numérique opérée par le gouvernement du Québec

Séance de travail du jeudi 14 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la transition numérique opérée par le gouvernement du Québec

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Allaire (Maskinongé)

M. Bouazzi (Maurice-Richard)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) en remplacement de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)

Autres personnes présentes :

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Yssia Tormin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gagné et Tormin ainsi qu'à MM. D'Astous et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) de remplacer M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys).

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 149 du Règlement, la Commission des finances publiques se saisit d'un mandat d'initiative concernant la transition numérique opérée par le gouvernement du Québec.

Que la Commission des finances publiques entende notamment les personnes suivantes :

- Le ministre de la Cybersécurité et du Numérique, M. Éric Caire;
- Le sous-ministre et dirigeant de l'information, M. Stéphane Le Bouyonnec;
- Le président-directeur général de la Société de l'Assurance automobile du Québec, M. Éric Ducharme;
- La Secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif, M^{me} Dominique Savoie.

Que l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M. Allaire (Maskinongé) - 2.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 44, M. le président la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Jean-François Simard

CP/cv

Québec, le 14 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 1444-20240314 concernant l'opposition à la subvention accordée pour la tenue de matchs préparatoires des Kings de Los Angeles à Québec

Séance de travail du jeudi 28 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1444-20240314 concernant l'opposition à la subvention accordée pour la tenue de matchs préparatoires des Kings de Los Angeles à Québec

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président
M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), vice-présidente

M. Allaire (Maskinongé)
M. Bélanger (Orford)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Bouazzi (Maurice-Richard)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Thomas Guérette, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Alexandrine Lahaie, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
M^{me} Éloïse Roy-Gamache, secrétaire de commission parlementaire, Direction des commissions parlementaires

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Grenier et Lahaie et à MM. D'Astous, Dubé et Guérette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Bouazzi (Maurice-Richard).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition n° 1444-20240314 portant sur les matchs préparatoires des Kings.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 19, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 17 avril 2024, à 16 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

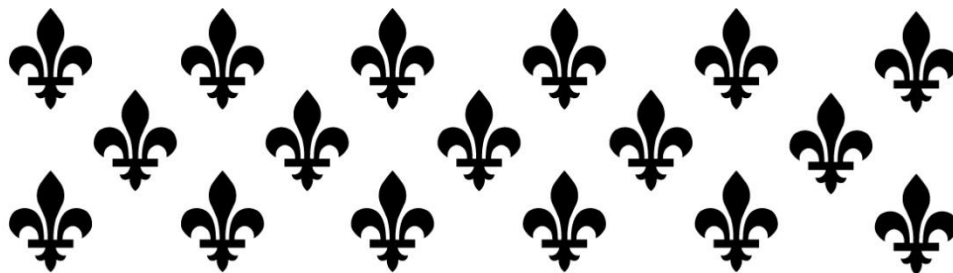
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Jean-François Simard

FFL/cv

Québec, le 28 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le recours aux paradis fiscaux par les entreprises et les particuliers au Québec

Séance de travail mercredi 1^{er} mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le recours aux paradis fiscaux par les entreprises et les particuliers au Québec

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M^{me} Mallette (Huntingdon)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. D'Astous, Dubé et White d'assister à la séance.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative sur la lutte contre le recours aux paradis fiscaux par les entreprises et les particuliers du Québec.

QUE la Commission des finances publiques entende notamment les intervenants suivants :

- Le ministre des Finances du Québec, monsieur Éric Girard;
- Revenu Québec.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 45, M. le président la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

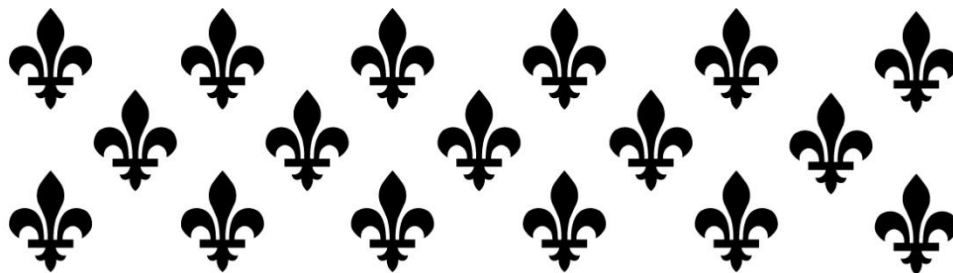
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 1^{er} mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels d'intelligence artificielle générative tels que GPT-4

Séance de travail du jeudi 30 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels d'intelligence artificielle générative tels que GPT-4

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)

M. Bouazzi (Maurice-Richard)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Maïté Carrier, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédérik Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Yssia Tormin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Carrier et Tormin, ainsi qu'à MM. D'Astous et Houde d'assister à la séance.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

Que la Commission des finances publiques, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels d'intelligence artificielle générative tels que GPT - 4;

Que, dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tiende des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

Que, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite la participation de tout groupe jugé pertinent par la commission.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 48, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

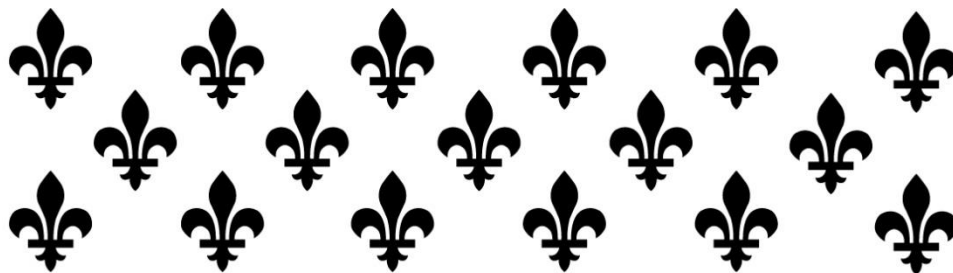
Original signé par

Roxanne Guévin

Jean-François Simard

RG/cv

Québec, le 30 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1703-20240912 concernant la demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés

2024

Séance de travail du jeudi 26 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1703-20240912 concernant la demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés

Membres présents :

- M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeois)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M^{me} Mallette (Huntingdon), présidente de séance
- M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Maïté Carrier, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Manon Chouinard, attachée politique, bureau du député de Montmorency
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M^{me} Marie Phaneuf-Fournier, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M^{me} Mallette (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Carrier et Chouinard, ainsi qu'à MM. Boivin, D'Astous, Dubé et White d'assister à la séance.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

Que la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition 1703-20240912, portant sur une demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés;

Que, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 12, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

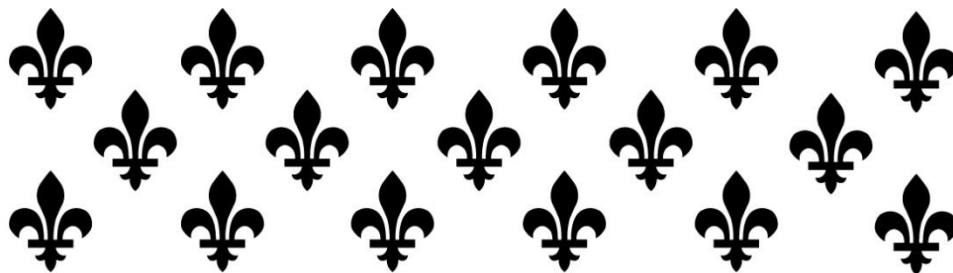
Original signé par

Philippe Brassard

Jean-François Simard

PB/jd

Québec, le 26 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1701-20240912 concernant l'annulation de la hausse du taux de taxation des gains en capital au Québec

2024

Séance de travail du jeudi 26 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1701-20240912 concernant l'annulation de la hausse du taux de taxation des gains en capital au Québec

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M^{me} Mallette (Huntingdon), présidente de séance
- M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Maïté Carrier, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Manon Chouinard, attachée politique, bureau du député de Montmorency
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M^{me} Marie Phaneuf-Fournier, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 14, M^{me} Mallette (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Carrier et Chouinard, ainsi qu'à MM. Boivin, D'Astous, Dubé et White d'assister à la séance.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition portant sur l'annulation de la hausse du taux de taxation des gains en capital au Québec (n° 1701-20240912);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI);
- L'Institut économique de Montréal (IEDM);
- La Corporation des Propriétaires Immobiliers du Québec (CORPIQ).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) - 1.

Contre : M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 2.

Abstention : M^{me} Mallette (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

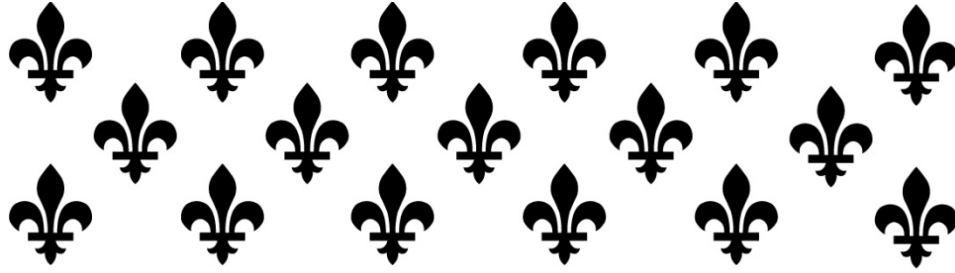
Original signé par

Philippe Brassard

Jean-François Simard

PB/jd

Québec, le 26 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 1872-20240926 et 1873-20240926 concernant la demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international

Séance de travail du jeudi 10 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 1872-20240926 et 1873-20240926 concernant la demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Bélanger (Orford)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Boivin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Marie-Pier Bouchard, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Marc-Antoine Rioux, directeur adjoint, Cabinet du chef de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 57, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys).

Il est convenu de permettre à MM. Boivin, D'Astous, Dubé et Rioux d'assister à la séance.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse des pétitions numéros 1872-20240926 et 1873-20240926, portant sur une demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard) - 1.

Contre : M. Allaire (Maskinongé) et M. Bélanger (Orford) - 2.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) et M. Simard (Montmorency) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 11, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

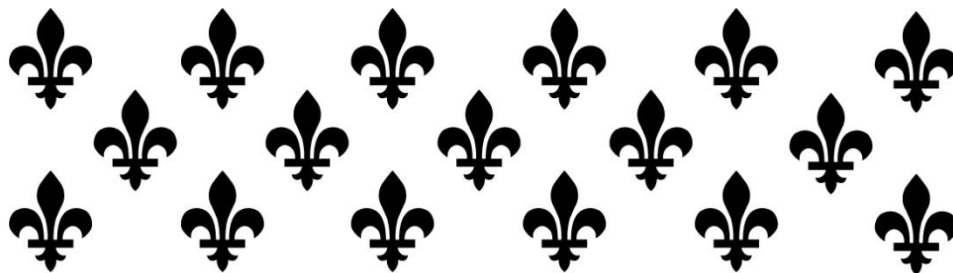
Original signé par

Philippe Brassard

Jean-François Simard

PB/jd

Québec, le 10 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

**des séances de travail des 8 juin 2023 et 14 mars
2024**

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la
violence au Québec

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 8 JUIN 2023.....	1
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 14 MARS 2024.....	4

Première séance, le jeudi 8 juin 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence au Québec

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Morin (Acadie)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Services de recherche, Québec solidaire

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Nicolas Proulx, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 01, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien et Thivierge, ainsi qu'à MM. Bourdages-Perreault, Dubé et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fontecilla (Laurier-Dorion) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation de la violence au Québec.

QUE la Commission des institutions entende notamment les groupes suivants :

- La Sûreté du Québec;
- Le Service de police de la ville de Montréal;
- La Fraternité des policiers et des policières de Montréal;
- Le Service de police de la ville de Québec;
- Le Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (Pech);
- L'Association des policières et des policiers provinciaux;
- La Fédération des policiers et des policières municipaux du Québec;
- La Fédération des médecins psychiatres;
- Le Collège des médecins;
- L'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec;
- L'Ordre des psychologues du Québec;
- L'Institut Philippe-Pinel;
- La Commission des libérations conditionnelles;
- Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels;
- Le Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- Le Barreau du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

À 13 h 36, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/mcb

Québec, le 8 juin 2023

Deuxième séance, le jeudi 14 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence au Québec

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 02, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dumais, Dussault et Thivierge et à M. D'Astous d'assister à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l’appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) - 2.

Contre : M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel), M. Lemieux (Saint-Jean) et M^{me} Schmaltz (Vimont) - 3.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 19 mars 2024, à 10 heures, où elle se réunira en séance publique afin d’entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 14 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1254-20240131 concernant la protection des droits des minorités de genre

2024

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1254-20240131 concernant la protection des droits des minorités de genre

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l’opposition officielle
M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédérik Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale

M^{me} Audrey Paquette, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Paquette ainsi qu’à MM. Angers et Houde d’assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se saisisse de la pétition n° 1254-20240131 portant sur la protection des droits des minorités de genre;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des institutions tienne des auditions afin d’entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu’elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d’identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

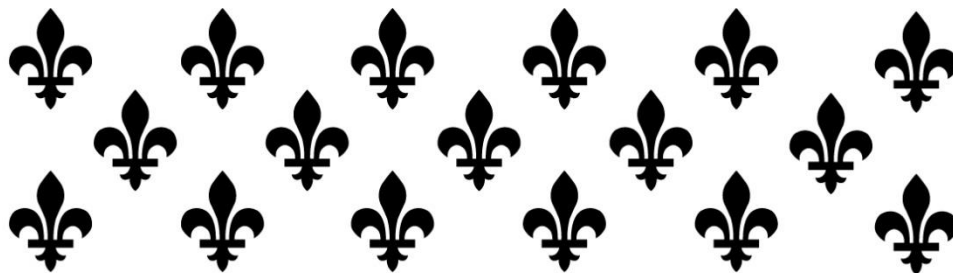
Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1374-20240221 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool

Séance de travail du mercredi 13 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1374-20240221 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Derraji (Nelligan) en remplacement de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Morin (Acadie)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, directrice des commissions parlementaires, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 59, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Huot-Gallien et à MM. Dubé, Duperron et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Derraji (Nelligan) de remplacer M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des institutions se saisisse de la pétition n° 1374-20240221 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool;

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- L'Institut national de santé publique du Québec;
- Le Bureau du Coroner;
- MADD Canada;
- CAA-Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan), M. Morin (Acadie) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) - 3.

Contre : M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 11, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

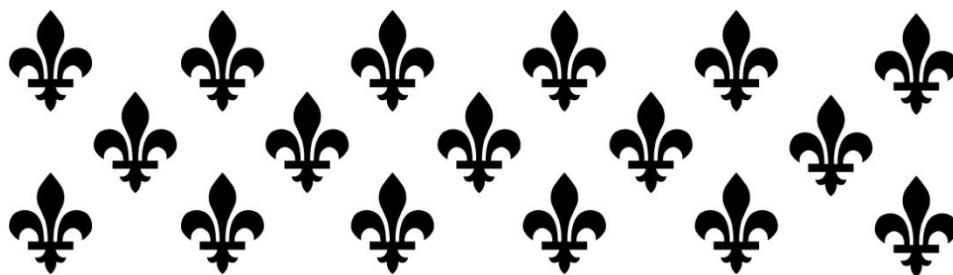
Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 13 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les incendies, la formation et la pénurie de pompiers au Québec

Séance de travail du jeudi 21 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les incendies, la formation et la pénurie de pompiers au Québec

Membres présents :

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis)

Autre député présent :

M. Jacques (Mégantic), président de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cornand et Thivierge et MM. D'Astous et Dubé d'assister à la séance.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les incendies, la formation et la pénurie de pompiers au Québec;

QUE la Commission des institutions entende notamment les groupes suivants :

- L'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ);
- Le Bureau du Coroner;
- L'École nationale des pompiers;
- La Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- L'Institut de protection contre les incendies du Québec;
- Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- Le ministère de la Sécurité publique;
- Le Regroupement des Associations de Pompiers du Québec;
- Le Service aérien gouvernemental (SAG);
- La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);
- La Sûreté du Québec;
- Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec;
- Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP);
- L'Union des municipalités du Québec (UMQ).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 1.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides) - 3.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 26, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

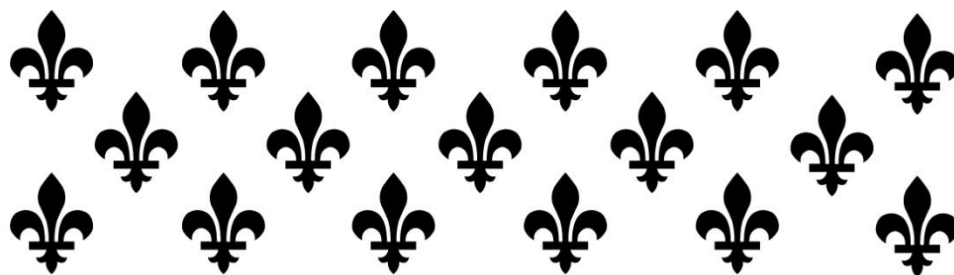
Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 21 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 avril 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv

Séance de travail du jeudi 11 avril 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Morin (Acadie)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Autres personnes présentes :

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dussault et à M. Mercier d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M^{me} Gazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE, la Commission des institutions, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les circonstances entourant l'ouverture du Bureau du Québec à Tel-Aviv;

Que, dans le cadre de ce mandat, la Commissions des institutions entende la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, et le directeur du bureau du Québec à Tel-Aviv, M. Alik Hakobyan.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides) - 2.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 18, M. le président la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 16 avril 2024, à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

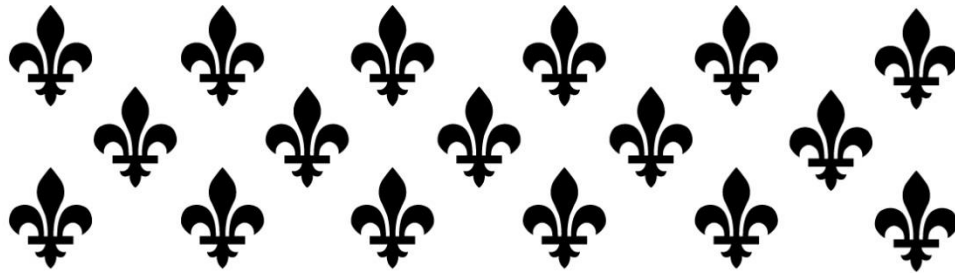
Original signé par

Carolyne Paquette

André Bachand

CP/mcb

Québec, le 11 avril 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1445-20240314 portant sur la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens

Séance de travail du jeudi 28 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1445-20240314 portant sur la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), vice-président

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Morin (Acadie) en remplacement de M^{me} Prass (D’Arcy-McGee)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l’opposition officielle

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cornand et à MM. Angers et Dubé d’assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et à M. Morin (Acadie) de remplacer M^{me} Prass (D’Arcy-McGee).

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens;

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M^{me} Soraya Benitez, directrice du Canada Venezuela democracy Forum;
- Concertation haïtienne pour les migrants;
- La maison d'Haïti;
- Le bureau de la communauté haïtienne.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente dépose le document coté CRC-029 (annexe I).

À 8 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

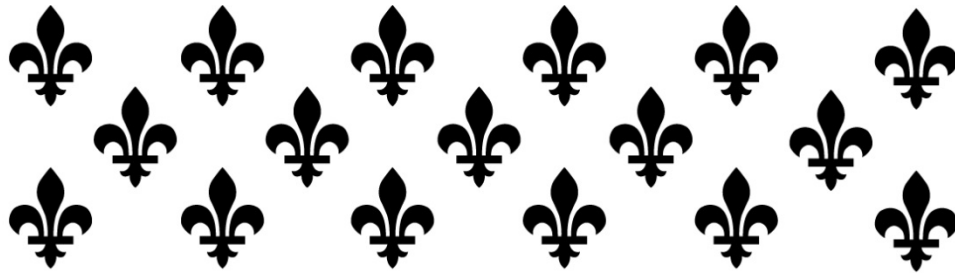
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/ag

Québec, le 28 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du jeudi 9 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1517-20240416 portant sur les impacts de la violence conjugale sur les enfants

Séance de travail du jeudi 9 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1517-20240416 portant sur les impacts de la violence conjugale sur les enfants

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Latifa Chougrani, stagiaire, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Alexandra Régis, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chougrani, Cornand, Dussault et Régis d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition n° 1517-20240416 concernant les impacts de la violence conjugale sur les enfants;

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Institut PEVC (M. Simon Lapierre et M^{me} Isabelle Côté);
- M^{me} Reem Alsalem (Rapporteuse spéciale Nations unies);
- Dr. Jennifer Kagan (Loi de Kiera);
- Center for research and education on violence against women and children (University of Western Ontario);
- SOS violence conjugale;
- Alliance MH2;
- la Directrice nationale de la protection de la jeunesse, M^{me} Catherine Lemay;
- le Comité de suivi des recommandations du rapport Laurent.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

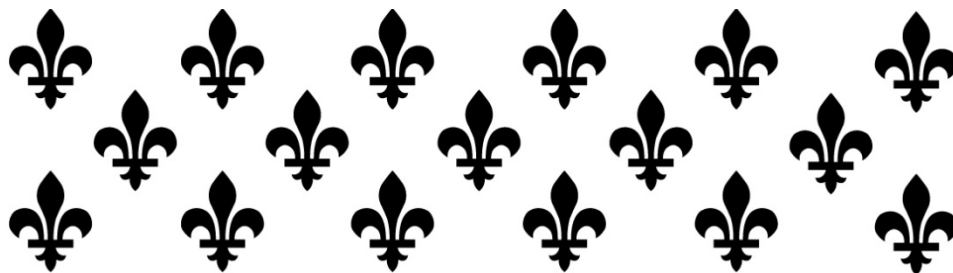
Original signé par

Dominic Garant

Lucie Lecours

DG/ag

Québec, le 9 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 juin 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1603-20240528 portant sur la gratuité des produits menstruels

Séance de travail du jeudi 6 juin 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1603-20240528 concernant la gratuité des produits menstruels

Membres présentes :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de Grâce)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Gabriel Bourret, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Grenier ainsi qu'à M. Bourret d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne).

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition n°1603-20240528 portant sur la gratuité des produits menstruels.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des relations avec les citoyens tiene des auditions afin d’entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu’elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d’identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l’appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Ghazal (Mercier) - 2.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) et M^{me} Schmaltz (Vimont) - 2.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 27, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

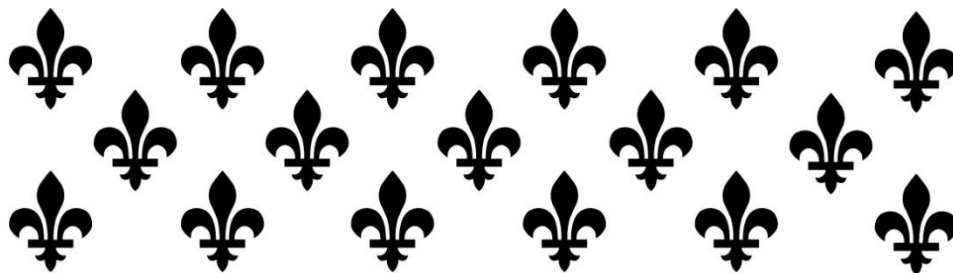
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/ag

Québec, le 6 juin 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1671-20240911 portant sur l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1671-20240911 portant sur l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), vice-président

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédérik Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 33, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Cornand et Thivierge ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente l’objet de la pétition.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU’en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant l’amélioration de l’accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers (n° 1671-20240911).

QUE la Commission, en vertu de l’article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- La Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ);
- Le Protecteur du citoyen;
- L’Association québécoise des garderies privées du Québec (AGPQ);
- Le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE);
- Ma place au travail;
- Valorisons ma profession;
- L’AQCPE;
- L’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

QUE l’organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l’appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) - 3.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville) et M^{me} Gendron (Châteauguay) - 2.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 septembre 2024, à 8 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

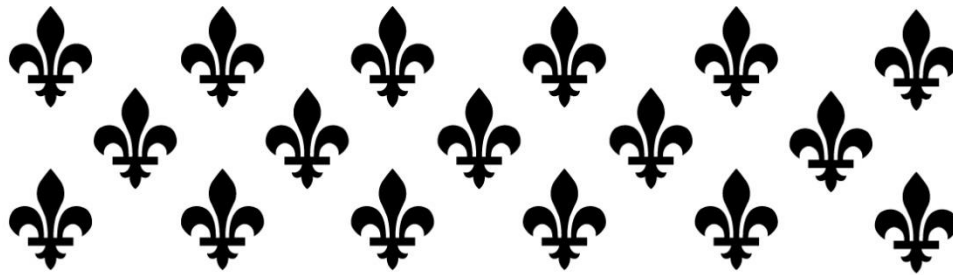
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/mcb

Québec, le 19 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1704-20240912 portant sur une demande pour offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux

2024

Séance de travail du mercredi 25 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1704-20240912 portant sur une demande pour offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Bogemans (Iberville)

M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

M. Frédérick Houde, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Tricia Murray, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Murray et à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne).

M. Bouazzi (Maurice-Richard), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition n° 1704-20240912, portant sur la demande d'offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 15, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

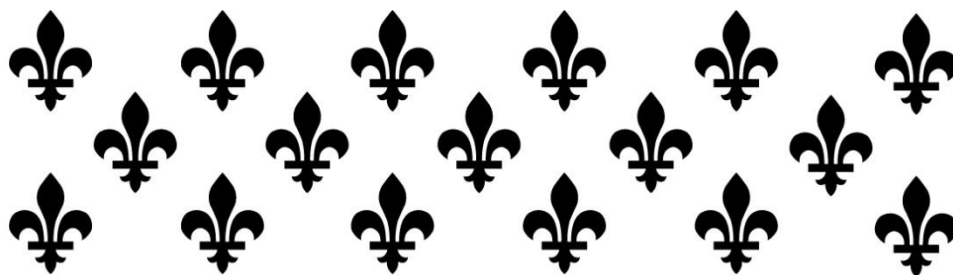
Original signé par

Carolyne Paquette

Lucie Lecours

CP/mcb

Québec, le 25 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°1894-20241001, 1895-20241001 et 1896-20241001, portant sur la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales

Séance de travail du mardi 22 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°1894-20241001, 1895-20241001 et 1896-20241001, portant sur la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–
Sainte- Anne)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

M^{me} Marie-Pier Bouchard, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 33, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Dussault ainsi qu'à MM. Angers et D'Astous d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de remplacer M. Bérubé (Matane-Matapédia) et à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne).

À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} Labrie (Sherbrooke) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se saisisse des pétitions 1894-20241001, 1895-20241001 et 1896-20241001, portant sur la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 56, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 24 octobre 2024, à 13 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/mcb

Québec, le 22 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme

Séance de travail du jeudi 24 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

M^{me} Marie-Pier Bouchard, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 04, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Thivierge ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme;

QUE la Commission des relations avec les citoyens entende notamment les groupes suivants :

- Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ);
- Protecteur du citoyen;
- Association québécoise des garderies privées du Québec (AGPQ);
- Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE);
- Ma place au travail;
- Valorisons ma profession;
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville) et M^{me} Gendron (Châteauguay) - 2.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 22, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

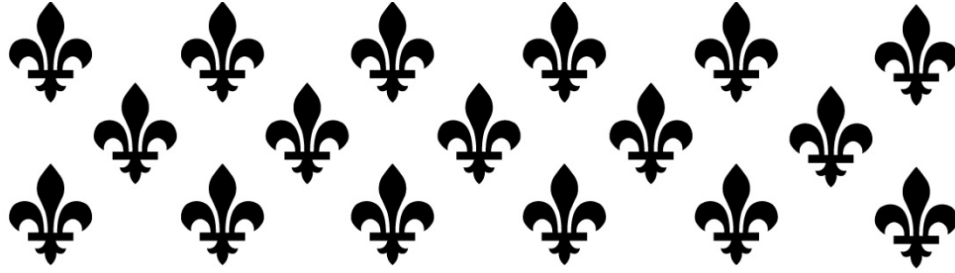
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/mcb

Québec, le 24 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1189-20231205 concernant l'analyse des impacts des feux de camp sur la santé

2024

Séance de travail du mardi 13 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1189-20231205 concernant l'analyse des impacts des feux de camp sur la santé

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Yssia Tormin, attachée politique, Services de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 31, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Tormin ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 1189-20231205 visant à analyser les impacts des feux de camp sur la santé;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Zaga Mendez (Verdun) - 1.

Contre : M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Lachance (Bellechasse) - 2.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 41, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 14 février 2024, à 8 h 30, où elle se réunira de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

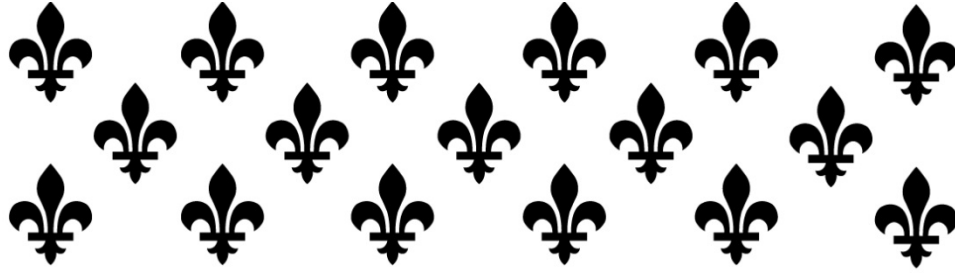
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/cv

Québec, le 13 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1259-20240131 concernant le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier de Rivière-Rouge

2024

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1259-20240131 concernant le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier de Rivière-Rouge

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Fortin (Pontiac)

M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Paquette, chercheuse, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 33, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Paquette ainsi qu'à MM. Bégin et D'Astous d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Marissal (Rosemont) présente l'objet de la pétition.

M. Marissal (Rosemont) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 1259-20240131 portant sur le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier Rivière-Rouge;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tiennne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) et M. Marissal (Rosemont) - 2.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure) et M. Chassin (Saint-Jérôme) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 50, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

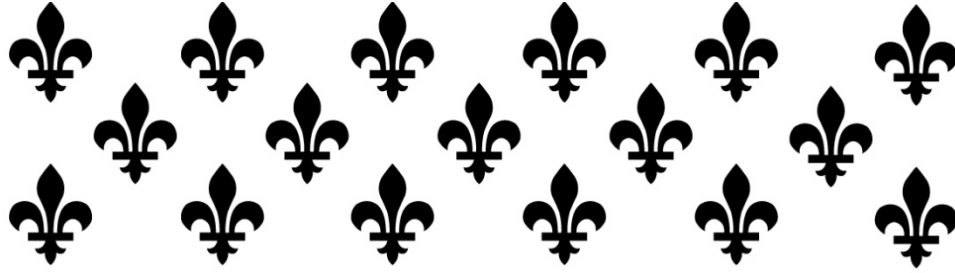
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du mercredi 13 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la confidentialité des données médicales des Québécoises et des Québécois

2024

Séance de travail du mercredi 13 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la confidentialité des données médicales des Québécoises et des Québécois

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) en remplacement de M. Morin (Acadie)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, directeur des travaux parlementaires, Cabinet du chef du Parti Québécois

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Éloïse Roy-Gamache, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Élisabeth Vigneault, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) de remplacer M. Morin (Acadie).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez, Gagné, Grenier et Vigneault ainsi qu'à MM. Blanchette et D'Astous d'assister à la séance.

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'enjeu de la confidentialité des données médicales des Québécoises et des Québécois.

QUE la Commission de la santé et des services sociaux entende notamment :

- le ministre de la Santé, M. Christian Dubé;
- le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, M. Jean-François Roberge;
- la Commission d'accès à l'information.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Marissal (Rosemont) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Chassin (Saint-Jérôme) et M^{me} Poulet (Laporte) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

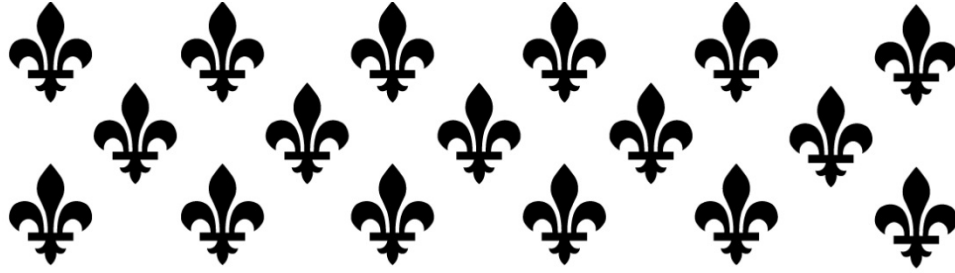
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 13 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la transformation du système préhospitalier d'urgence au Québec

2024

Séance de travail du mercredi 13 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la transformation du système préhospitalier d'urgence au Québec

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Fortin (Pontiac)

M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Éloïse Roy-Gamache, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Élisabeth Vigneault, chercheuse, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominiguez et Vigneault ainsi qu'à MM. Bégin et D'Astous d'assister à la séance.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 120 et 149 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse du mandat d'initiative portant sur la transformation du système préhospitalier d'urgence au Québec.

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 149 du Règlement, entende notamment :

- Urgences-Santé;
- M. Michel C. Doré;
- Fédération des coopératives des paramédics du Québec;
- Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec;
- Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec;
- Fédération de la santé et des services sociaux-CSN.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Fortin (Pontiac) et M. Marissal (Rosemont) - 3.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M. Chassin (Saint-Jérôme) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 14 mars 2024, à 8 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

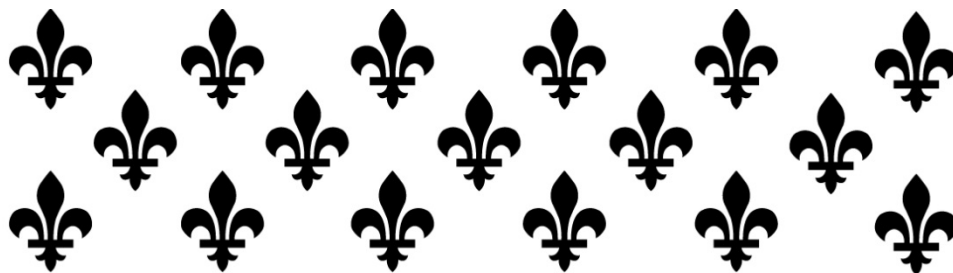
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 13 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'état des urgences dans le réseau de la santé

Séance de travail du mercredi 20 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'état des urgences dans le réseau de la santé

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M. Fortin (Pontiac).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Grenier ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Marissal (Rosemont) présente l'objet de sa demande.

M. Marissal (Rosemont) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'état des urgences dans le réseau de la santé;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

QUE, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite la participation des groupes suivants :

- Regroupement des chefs d'urgence du Québec;
- Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec;
- Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec;
- Institut national de santé publique du Québec;
- D^{re} Laurie Plotnick, directrice médicale des urgences de l'Hôpital de Montréal pour enfants;
- Centre hospitalier de La Mitis;
- CLSC de Paspébiac;
- Hôpital de Rivière-Rouge;
- Comité 24 h Urgence d'agir;
- Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fortierville;
- Association québécoise de la physiothérapie.

Ainsi que de tout autre groupe qu'elle jugera pertinent.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) et M. Marissal (Rosemont) - 2.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure) et M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

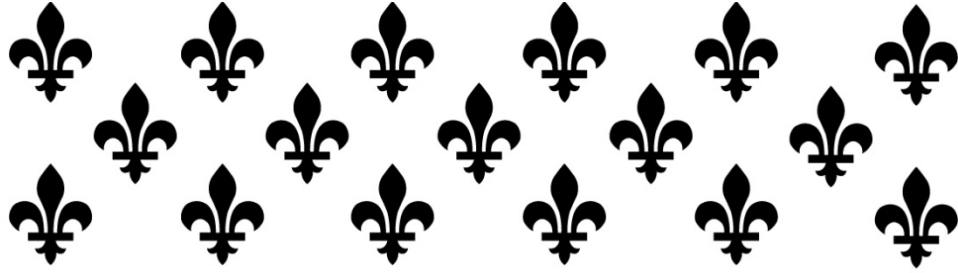
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 20 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la question de l'encadrement des conseils en matière de nutrition qui sont prodigués à nos jeunes athlètes

2024

Séance de travail du jeudi 30 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la question de l'encadrement des conseils en matière de nutrition qui sont prodigués à nos jeunes athlètes

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Lucie Arbour, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Arbour, Cornand, Dominguez et Dumais et à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière).

Une discussion s'engage.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement des conseils en matière de nutrition qui sont prodigués à nos jeunes athlètes.

QUE la Commission de la santé et des services sociaux entende notamment les groupes suivants :

- La ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest;
- La docteure Julie St-Pierre;
- L'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec;
- La Fondation Cœur AVC;
- L'Institut national de santé publique du Québec;
- M^{me} Mélanie Olivier, présidente de la clinique de nutrition sportive Vivaï;
- M^{me} Émilie Comtois-Rousseau du centre Excellence sportive Outaouais;
- M^{me} Sylvie Bernier;
- ÉquiLibre.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Un débat s'engage.

M. Marissal (Rosemont) propose l'amendement suivant :

Ajouter après « nos jeunes athlètes » les mots suivants « ainsi que la vente et la consommation de produits stéroïdes destinés à la prise de masse musculaire dans le domaine du culturisme ».

Ajouter, après le groupe « ÉquiLibre », les groupes suivants :

- Jérôme Battaglia, réalisateur du documentaire Adonis;
- Deux jeunes hommes identifiés et interviewés dans le documentaire (à déterminer);
- Christiane Ayotte, chercheuse;
- Michelle Houde, chercheuse;
- La Direction de Santé publique du Québec.

L'amendement est adopté à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

La motion, amendée, est mise aux voix. À la demande de M. Ciccone (Marquette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) et M. Marissal (Rosemont) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M. Chassin (Saint-Jérôme) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion, amendée, est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

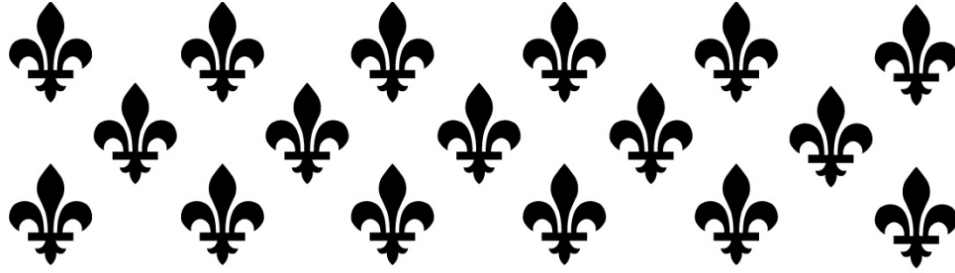
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Luc Provençal

NB/col

Québec, le 30 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 juin 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la création d'une commission parlementaire itinérante sur l'urgence d'agir en Outaouais afin de maintenir un niveau sécuritaire dans l'offre de services et de soins de santé à la population

2024

Séance de travail du jeudi 6 juin 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la création d'une commission parlementaire itinérante sur l'urgence d'agir en Outaouais afin de maintenir un niveau sécuritaire dans l'offre de services et de soins de santé à la population

Membres présents :

M. Morin (Acadie), vice-président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M. Fortin (Pontiac)

M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Paquette, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 10, M. Morin (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Paquette ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative créant une commission parlementaire itinérante sur l'urgence d'agir en Outaouais afin de maintenir un niveau sécuritaire dans l'offre de services et de soins de santé à la population;

QUE la Commission puisse se déplacer et se réunir à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) et M. Marissal (Rosemont) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) - 2.

Abstention : M. Morin (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 34, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

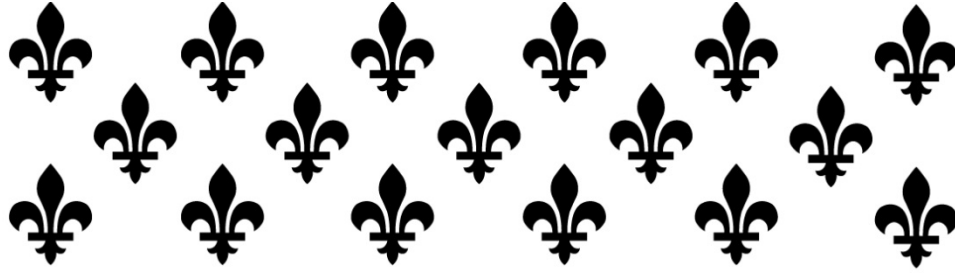
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Luc Provençal

APC/col

Québec, le 6 juin 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1664-20240910 concernant la révision des directives régissant le traitement des patients atteints de problèmes de santé mentale

2024

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1664-20240910 concernant la révision des directives régissant le traitement des patients atteints de problèmes de santé mentale

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Duperron d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière).

À la demande de M. le président, M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant la révision des directives régissant le traitement des patients atteints de problèmes de santé mentale (n°1664-20240910).

Qu'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- Action autonomie;
- Association des groupes d'interventions en droits en santé mentale du Québec;
- Groupe de promotion et de défenses des droits en santé mentale;
- Services d'accompagnement en défense des droits de la personne, la famille, civil et administratif.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 1.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M^{me} Blouin (Bonaventure) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 11, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

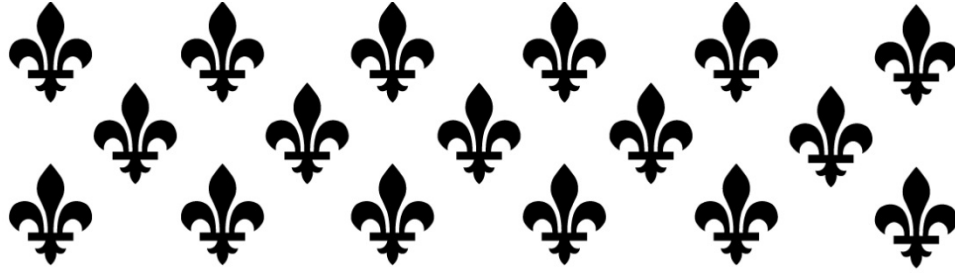
Original signé par

Carolyne Paquette

Luc Provençal

CP/col

Québec, le 19 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1705-20240912 concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage

2024

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1705-20240912 concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 11, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Duperron d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière).

À la demande de M. le président, M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage (n° 1705-20240912).

Qu'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- Regroupement TDL Québec;
- Dysphasie Québec;
- Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 1.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M^{me} Blouin (Bonaventure) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) -1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 20, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

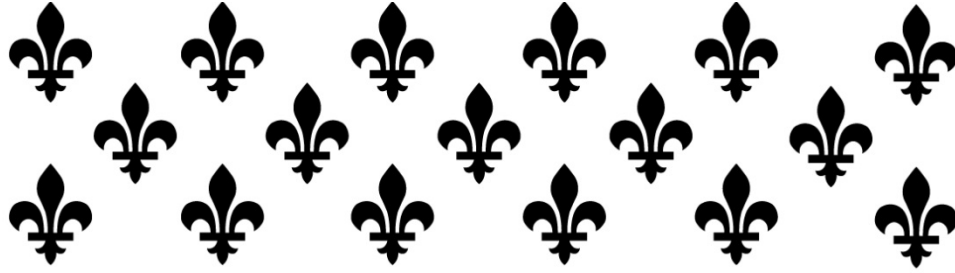
Original signé par

Carolyne Paquette

Luc Provençal

CP/col

Québec, le 19 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1673-20240911 concernant l'agrandissement et modernisation de l'Hôpital Pierre-Boucher

2024

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1673-20240911 concernant l'agrandissement et modernisation de l'Hôpital Pierre-Boucher

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Caron (La Pinière)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Blouin (Bonaventure)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lemieux (Saint-Jean) de remplacer M^{me} Blouin (Bonaventure).

À la demande de M. le président, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente l'objet de la pétition.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition sur l'agrandissement et modernisation de l'Hôpital Pierre-Boucher (n° 1673-20240911).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- L'Hôpital Pierre-Boucher;
- Le CISS Montérégie-est;
- Le Comité des usagers Pierre-Boucher;
- La Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M^{me} Caron (La Pinière) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 52, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

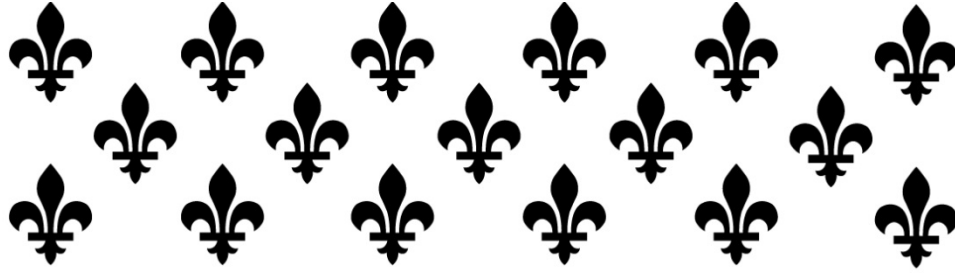
Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/col

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1699-20240912 et 1700-20240912 portant sur la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux

2024

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéro 1699-20240912 et 1700-20240912 portant sur la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Caron (La Pinière)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Blouin (Bonaventure)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 52, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lemieux (Saint-Jean) de remplacer M^{me} Blouin (Bonaventure).

À la demande de M. le président, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente l'objet de la pétition.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition sur la bonification de la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et des Services sociaux (n° 1699-20240912 et 1700-20240912).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Santé Québec;
- Le CISSS de la Côte-Nord;
- Le CISSS de la Gaspésie;
- Le CISSS des Îles;
- Le Regroupement provincial des comités des usagers;
- La Table des organismes communautaires des Îles-de-la-Madeleine.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M^{me} Caron (La Pinière) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 25, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 12 h 30, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

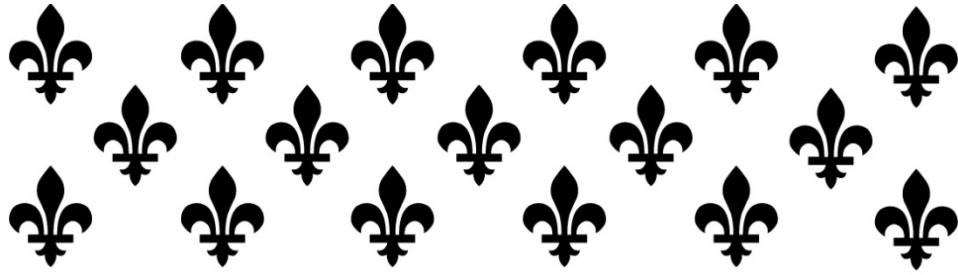
Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/col

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1676-20240911 et 1677-20240911 portant sur l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1676-20240911 et 1677-20240911 portant sur l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance

Membres présents :

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autre député présent :

M. Gagnon (Jonquière), président de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Jolyanne Gagné, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 30, M. Gagnon (Jonquière) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Gagné et Murray d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

À la demande de M. le président, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) présente l'objet de la pétition.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions n^{os} 1676-20240911 et 1677-20240911 portant sur l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

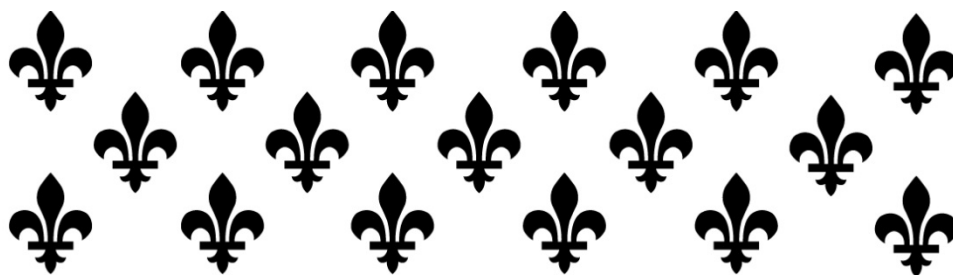
Original signé par

Carolyne Paquette

Luc Provençal

CP/col

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1941-20241010 concernant le maintien des places disponibles et réalisation du projet d'agrandissement du CHSLD de Bedford

Séance de travail du jeudi 24 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1941-20241010 concernant le maintien des places disponibles et réalisation du projet d'agrandissement du CHSLD de Bedford

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, conseiller politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

M. Justin Beaugard, attaché politique, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche,
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Clovis Brochu, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du
gouvernement

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cornand ainsi qu'à MM. Angers, Beaugard, Brochu et Dubé d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M^{me} Caron (La Pinière) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Caron (La Pinière), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant le maintien des places disponibles et réalisation du projet d'agrandissement du CHSLD de Bedford (n°1941-20241010).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, entende notamment les groupes et les personnes suivantes :

- Comité santé du pôle de Bedford;
- Fondation Lévesque-Craighead;
- FADOQ de la région Richelieu-Yamaska;
- M^{me} France Groulx, conseillère municipale de Bedford.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Caron (La Pinière), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Caron (La Pinière) - 1.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M^{me} Grondin (Argenteuil) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 48, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

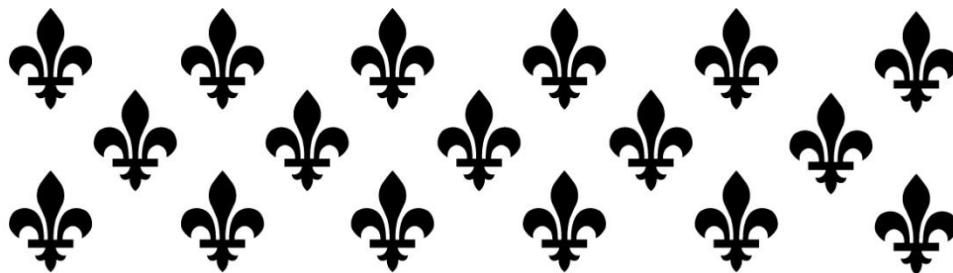
Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/col

Québec, le 24 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 octobre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les drogues du viol, telles que le gamma-hydroxybutyrate (GHB) et la kétamine

Séance de travail du jeudi 31 octobre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les drogues du viol, telles que le gamma-hydroxybutyrate (GHB) et la kétamine

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez, Grenier et Thivierge d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M. Fontecilla (Laurier-Dorion) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Une discussion s'engage.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative sur les drogues du viol, telles que le gamma-hydroxybutyrate (GHB) et la kétamine.

QUE la Commission de la santé et des services sociaux entende notamment les groupes suivants :

- D^r Martin Laliberté, Centre universitaire de santé McGill, consultant en toxicologie médicale pour le Centre antipoison du Québec et pour le Bureau du coroner;
- Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel;
- Le Collectif social – projet « Commande un Angelot »;
- La Sûreté du Québec;
- Le Service de police de la ville de Montréal;
- L'Union des tenanciers de bars du Québec;
- La Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec;
- Le Barreau du Québec;
- Le Collectif pour l'égalité des genres de l'Université McGill;
- Le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- Le Collège des médecins;
- L'Union étudiante du Québec;
- La Fédération étudiante collégiale du Québec;
- L'Ordre des chimistes du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 2.

Contre : M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Picard (Soulanges) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 21, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

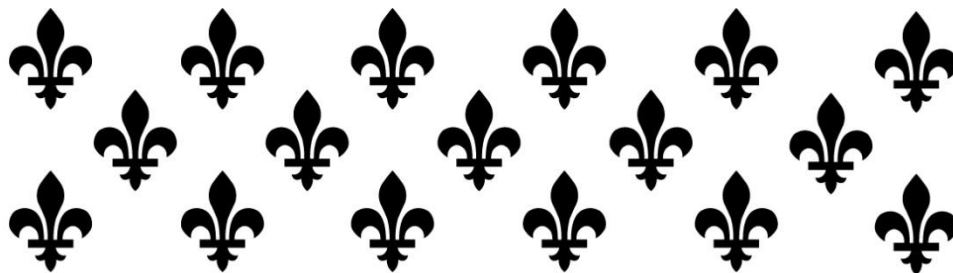
Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/col

Québec, le 31 octobre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 novembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1983-20241024 portant sur une demande visant à offrir une aide financière et des mesures de soutien gouvernemental pour les personnes épileptiques

Séance de travail du jeudi 7 novembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1983-20241024 portant sur une demande visant à offrir une aide financière et des mesures de soutien gouvernemental pour les personnes épileptiques

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M. Morin (Acadie).

À la demande de M. le président, M. Ciccone (Marquette) présente l'objet de la pétition.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant une aide financière et des mesures de soutien gouvernemental pour les personnes épileptiques (numéro 1983-20241024).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Épilepsie section Québec;
- L'Association québécoise de l'épilepsie;
- L'Association des neurologues du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ciccone (Marquette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) - 1.

Contre : M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 10, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Luc Provençal

ERG/col

Québec, le 7 novembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1273-20240201 portant sur la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des Îles-Laval

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1273-20240201 portant sur la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des Îles-Laval

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^m Dufour (Mille-Îles)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Félix Pelletier, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Dussault ainsi qu'à MM. Mercier, Pelletier et Tifouri d'assister à la séance.

M^{me} Dufour (Mille-îles) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des îles-Laval (n° 1273-20240201).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- Le Comité citoyen Laval-les-îles;
- CDPQ infra.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Dufour (Mille-îles), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles) - 1.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville) et M. Lemay (Masson) - 2.

Abstention : M. Jacques (Mégantic) et M. Grandmont (Taschereau) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 30, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

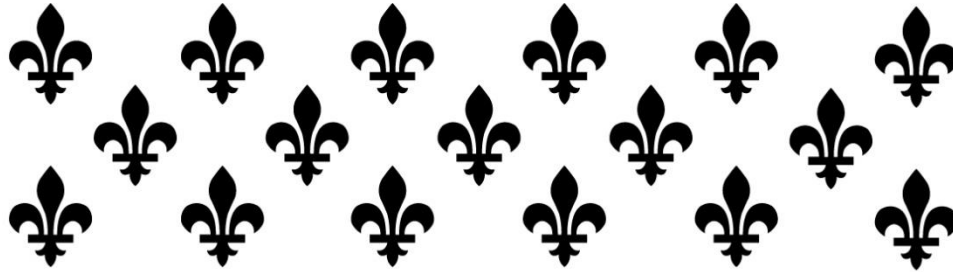
Original signé par

Carolyne Paquette

Jennifer Maccarone

CP/pb

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1257-20240131 portant sur le déplacement de l'entrée de la voie de service vers l'autoroute 440 en direction ouest à Val-des-Brises et Val-des-Arbres

Séance de travail du mercredi 14 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1257-20240131 portant sur le déplacement de l'entrée de la voie de service vers l'autoroute 440 en direction ouest à Val-des-Brises et Val-des-Arbres

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Félix Pelletier, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Dussault ainsi qu'à MM. Mercier, Pelletier et Tifouri d'assister à la séance.

M^{me} Dufour (Mille-îles) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant le déplacement de l'entrée de la voie de service vers l'autoroute 440 en direction ouest à Val-des-Brises et Val-des-Arbres (n° 1257-20240131).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment le Mouvement Citoyens de Val-Des-Arbres.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Dufour (Mille-Îles), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles) et M. Grandmont (Taschereau) - 2.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville) et M. Lemay (Masson) - 2.

Abstention : M. Jacques (Mégantic) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 40, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

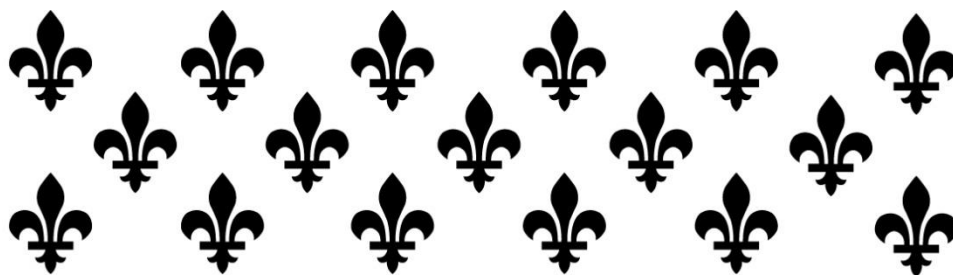
Original signé par

Carolyne Paquette

Jennifer Maccarone

CP/pb

Québec, le 14 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1274-20240201 portant sur la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt

Séance de travail du jeudi 15 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1274-20240201 portant sur la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt

Membres présents :

- M. Jacques (Mégantic), vice-président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M. Grandmont (Taschereau)
- M^{me} Dufour (Mille-Îles)
- M^{me} Gendron (Châteauguay)
- M. Lemay (Masson)
- M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)

Autres personnes présentes :

- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Éloïse Roy-Gamache, secrétaire de commission parlementaire, Direction des commissions parlementaires
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Yssia Tormin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Elisabeth Vigneault, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Tormin et Vigneault, ainsi qu'à MM. D'Astous, Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) de remplacer M. Derraji (Nelligan), à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M. Grandmont (Taschereau) et à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de remplacer M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin).

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition n° 1274-20240201 portant sur la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M^{me} Dufour (Mille-Îles) et M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) - 4.

Contre : M^{me} Gendron (Châteauguay) et M. Lemay (Masson) - 2.

Abstention : M. Jacques (Mégantic) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 54, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

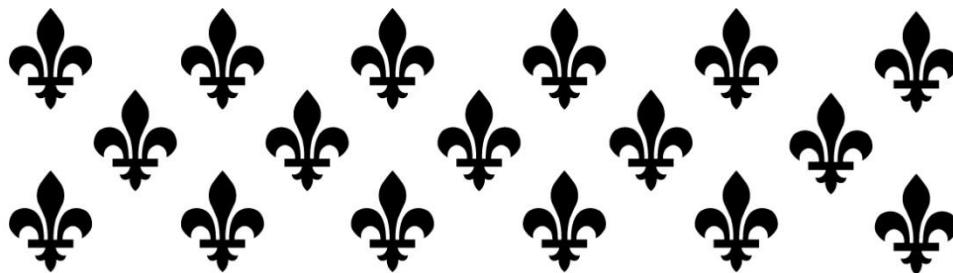
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Jennifer Maccarone

FFL/pb

Québec, le 15 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1272-20240201 portant sur la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale

Séance de travail du jeudi 15 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1272-20240201 portant sur la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale

Membres présents :

- M. Jacques (Mégantic), vice-président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M. Grandmont (Taschereau)
- M^{me} Dufour (Mille-Îles)
- M^{me} Gendron (Châteauguay)
- M. Lemay (Masson)
- M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)

Autres personnes présentes :

- M. Martin Blanchette, directeur des travaux parlementaires, Cabinet du chef du Parti Québécois
- M. Vincent D'Astous, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Éloïse Roy-Gamache, secrétaire de commission parlementaire, Direction des commissions parlementaires
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Yssia Tormin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Elisabeth Vigneault, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Tormin et Vigneault, ainsi qu'à MM. Blanchette, D'Astous, Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) de remplacer M. Derraji (Nelligan) et à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M. Grandmont (Taschereau).

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition n° 1272-20240201 concernant la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale.

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Génération climat;
- YMCA Québec;
- Oxfam Québec;
- Environnement jeunesse.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de remplacer M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin).

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 30, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

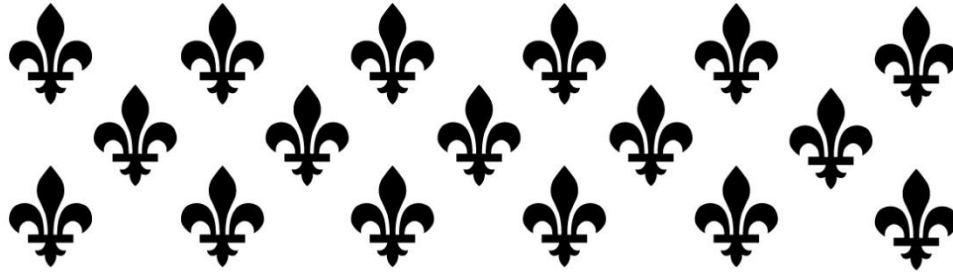
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Jennifer Maccarone

FFL/pb

Québec, le 15 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1351-20240214 portant sur la mise sur pied d'une navette entre Brossard et l'arrêt Robert-Bourassa à Montréal comme mesure de mitigation au Réseau express métropolitain

Séance de travail du mercredi 13 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1351-20240214 portant sur la mise sur pied d'une navette entre Brossard et l'arrêt Robert-Bourassa à Montréal comme mesure de mitigation au Réseau express métropolitain

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M^{me} Caron (La Pinière) en remplacement de M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement

À 8 h 31, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Duperron et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Caron (La Pinière) de remplacer M^{me} Dufour (Mille-Îles).

M^{me} Caron (La Pinière) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant la mise sur pied d'une navette entre Brossard et l'arrêt Robert-Bourassa à

Montréal comme mesure de mitigation au Réseau express métropolitain (n° 1351-20240214).

Que la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Association pour le transport collectif de la Rive-Sud;
- Trajectoire Québec;
- Alliance TRANSIT.

Que l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Caron (La Pinière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Caron (La Pinière) et M. Derraji (Nelligan) - 2.

Contre : M^{me} Gendron (Châteauguay) et M^{me} Grondin (Argenteuil) - 2.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 47, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

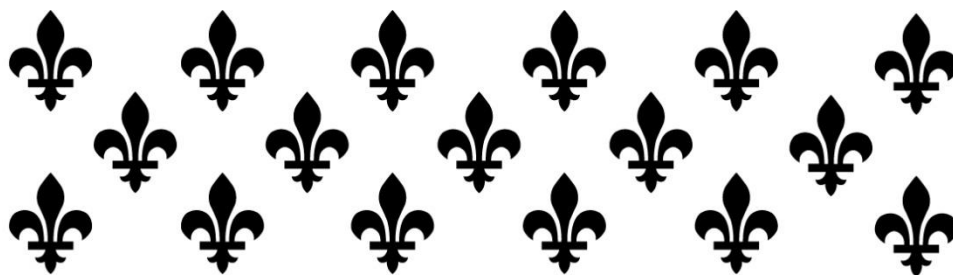
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 13 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 mars 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1383-20240222 portant sur la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec

Séance de travail du mercredi 20 mars 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1383-20240222 portant sur la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Montigny (René-Lévesque)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Duperron et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Grandmont (Taschereau) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 1383-20240222 portant sur la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tiendra des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Grandmont (Taschereau), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles) et M. Grandmont (Taschereau) - 2.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville) et M. Montigny (René-Lévesque) - 2.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 32, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

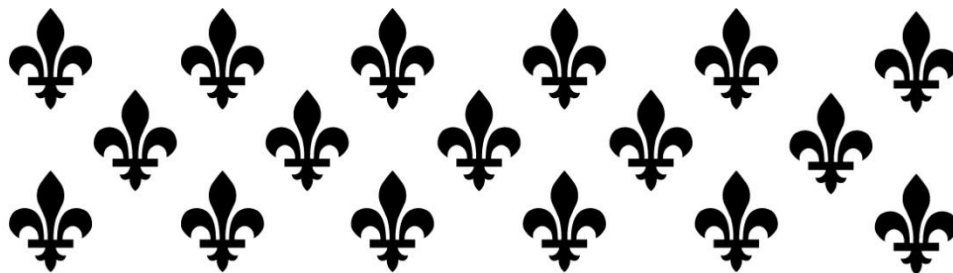
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 20 mars 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1594-20240522 portant sur les mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur de la Ville de Mont-Royal

Séance de travail du jeudi 30 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1594-20240522 concernant les mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur de la Ville de Mont-Royal

Membres présents :

M. St-Louis (Joliette), vice-président

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Lemay (Masson)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) en remplacement de M^{me} Dufour (Mille-Îles)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. St-Louis (Joliette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) de remplacer M^{me} Dufour (Mille-Îles).

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose la motion suivante :

Qu'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant les mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur de la Ville de Mont-Royal (numéro 1594-20240522).

Que la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M. Catalin Zimbersteanu, personne-ressource du regroupement de résidents;
- M. Peter J. Malouf, maire de la Ville de Mont-Royal;
- CDPQ Infra.

Que l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 20, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

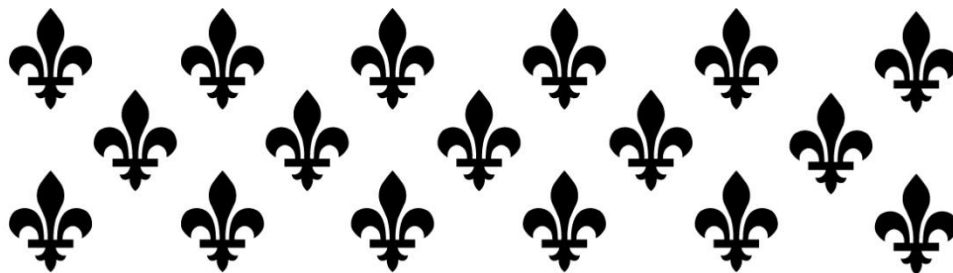
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 30 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1568-20240507 portant sur le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton

Séance de travail du 30 mai 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1568-20240507 portant sur le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton

Membres présents :

M. St-Louis (Joliette), vice-président

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 29, M. St-Louis (Joliette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

Qu'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton (numéro 1568-20240507).

Que la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M^{me} Caroline Pilote, citoyenne et instigatrice de la pétition;
- M. Jean-Pierre Charest, maire de Compton.

Que l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan) - 1.

Contre : M^{me} Gendron (Châteauguay) et M. Lemay (Masson) - 2.

Abstention : M. St-Louis (Joliette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 40, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mérim Lahouiou

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 30 mai 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1602-20240528 portant sur l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1602-20240528 portant sur l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M. St-Louis (Joliette), vice-président

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 03, M. St-Louis (Joliette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge et à MM. Dubé, Duperron et Tifouri d'assister à la séance.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune (n° 1602-20240528).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- École The Study;
- Réseau Environnement;
- Professeur Sébastien Sauvé, chercheur en chimie environnementale à l'Université de Montréal;
- Ordre des agronomes du Québec;
- Institut national de Santé publique du Québec;
- Conseil des entreprises en technologie environnementale du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles) et M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 2.

Contre : M^{me} Grondin (Argenteuil) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 2.

Abstention : M. St-Louis (Joliette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 24 septembre 2024, à 12 h 30, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

La secrétaire par intérim de la Commission, La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Jennifer Maccarone

NB/pb

Québec, le 19 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1644-20240607 portant sur le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon

Séance de travail du mardi 24 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1644-20240607 portant sur le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. St-Pierre
Plamondon (Camille-Laurin)

M. Derraji (Nelligan)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Félix Pelletier-Belzile, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 31, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge ainsi qu'à MM. Dubé, Pelletier-Belzile et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de remplacer M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin).

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon (n° 1644-20240607);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M. Marc Morin, instigateur de la pétition;
- Municipalité de Rivière-du-Loup;
- Municipalité de Saint-Siméon;
- Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Espace Centre-Ville;
- Le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Le préfet de la MRC de Témiscouata;
- Le préfet de la MRC de Kamouraska;
- Le préfet de la MRC des Basques;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Derraji (Nelligan) et M. Grandmont (Taschereau) - 3.

Contre : M. Lemay (Masson) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 2.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 50, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 septembre 2024, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

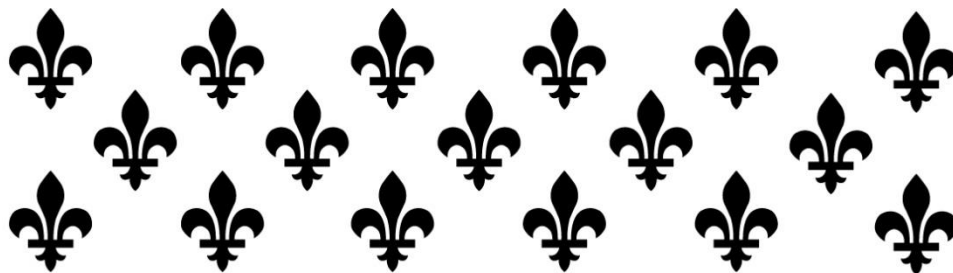
Original signé par

Dominic Garant

Jennifer Maccarone

DG/pb

Québec, le 24 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 septembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1697-20240912 et 1698-20240912 portant sur le parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à l'Île-Perrot

Séance de travail du mercredi 25 septembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1697-20240912 et 1698-20240912 portant sur le parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à l'Île-Perrot

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M. Derraji (Nelligan)

M. Lemay (Masson)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M. Philippe Brassard, secrétaire de commission

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Catherine Picard, bibliothécaire, Service de l'information, Direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Annie Trudel, conseillère politique de la députée de Vaudreuil

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Thivierge et Trudel ainsi qu'à MM. Dubé et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de participer aux travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse des pétitions concernant le parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à L'Île-Perrot (n^{os} 1697-20240912 et 1698-20240912).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes et intervenants suivants :

- M^{me} Amandine Lengelé, initiatrice de la pétition;
- M^{me} Josée Nadeau, représentante des commerçants;
- L'Alliance des citoyens pour une vraie autoroute 20;
- Le maire de Vaudreuil-Dorion;
- Le maire de l'Île-Perrot;
- Le maire de Pincourt;
- Le préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges;
- La mairesse de St-Lazare;
- La Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges;
- Développement Vaudreuil-Soulanges;
- La Table des préfets et élus de la Couronne-Sud.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan) - 1.

Contre : M. Lemay (Masson) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 2.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

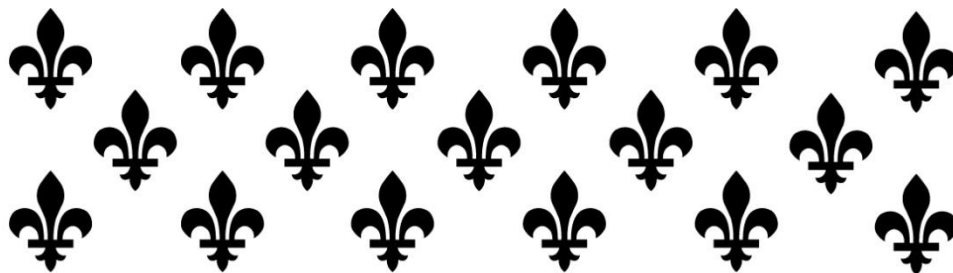
Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Jennifer Maccarone

ERG/pb

Québec, le 25 septembre 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 novembre 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1970-20241023 concernant le respect du cheminement du projet de raccordement de la route Cavendish-Cavendish selon l'échéance déposé devant le BAPE

Séance de travail du mercredi 6 novembre 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1970-20241023 concernant le respect du cheminement du projet de raccordement de la route Cavendish-Cavendish selon l'échéance déposé devant le BAPE

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), en remplacement de M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Montigny (René-Lévesque)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 00, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge ainsi qu'à MM. Dubé et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Dufour (Mille-Îles).

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant le respect du cheminement du projet de raccordement de la route Cavendish-Cavendish selon l'échéancier déposé devant le BAPE (n°1970-20241023).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- La ville de Côte-Saint-Luc;
- La ville de Ville Saint-Laurent;
- La ville de Mont-Royal;
- L'Alliance Cavendish-Affaires;
- Carbonleo;
- Les propriétés First Capital;
- CAE;
- Rick Leckner, expert en circulation;
- Mandevco.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de Mme Prass (D'Arcy-McGee), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 1.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) et M. Montigny (René-Lévesque) - 2.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 23, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marie-Claude Paquette

Jennifer Maccarone

MCP/pb

Québec, le 6 novembre 2024